

Assemblée générale mixte du 22 juillet 2015

Approbation de l'intégralité des résolutions

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Solucom s'est réunie le mercredi 22 juillet 2015, sous la présidence de Michel Dancoisne, président du Conseil de surveillance, et en présence des Commissaires aux comptes.

Le résultat des votes pour chaque résolution sera mis en ligne, dans les délais prévus par la loi, sur le site internet de Solucom (www.solucom.fr), onglet Finance, rubrique Assemblée générale.

Approbation d'un dividende de 0,39 € par action, mis en paiement le 31 juillet 2015

Les actionnaires du cabinet ont approuvé l'ensemble des vingt-deux résolutions soumises à leur vote, notamment les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014/15 clos le 31 mars 2015, et la proposition d'affectation du résultat qui leur était proposée.

En conséquence, Solucom va verser, au titre de l'exercice 2014/15, un dividende de 0,39 € par action, en augmentation de 18% par rapport à 2013/14, représentant un taux de distribution de 15% du résultat net part du groupe.

Le paiement du dividende sera effectué en numéraire à compter du 31 juillet 2015.

Nomination de Mme Sarah Lamigeon et de M. Rafaël Vivier en qualité de nouveaux membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée générale mixte a également ratifié la nomination de Mme Sarah Lamigeon et de M. Rafaël Vivier en tant que nouveaux membres du Conseil de surveillance.

Diplômée en Sciences Économiques et titulaire d'un Master European Studies du Collège d'Europe en Belgique, Sarah Lamigeon a rejoint Solucom en 2001. Elle est Directrice de la communication et membre du Comité directeur du cabinet depuis 2011. Elle a la responsabilité du développement de l'image et de la notoriété de Solucom et intervient sur les volets de la communication financière, communication recrutement et communication interne de Solucom. Elle est par ailleurs trésorière et membre du Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Solucom.

Diplômé de l'EDHEC et certifié en coaching à HEC, M. Rafaël Vivier a occupé différents postes dans le secteur du consulting (Michael Page, Achats Masai, Roland Berger) avant de créer Wit Associés en 2008, cabinet de conseil RH spécialisé dans les environnements à hauts potentiels, principalement dans les services professionnels et pour de grands groupes cotés. En 2011, il crée en parallèle consultor.fr, un média de conseil en stratégie, libre d'accès pour les lecteurs et financé par des partenariats de communication avec des conseils prestigieux. Il en est le Directeur général.

Prochain rendez-vous : 21 octobre 2015 (après Bourse), chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015/16.

À propos de Solucom

Solucom est un cabinet de conseil en management et système d'information.

Les clients de Solucom sont dans le top 200 des grandes entreprises et administrations. Pour eux, Solucom est capable de mobiliser et de conjuguer les compétences de plus de 1 500 collaborateurs.

Sa mission ? Porter l'innovation au cœur des métiers, cibler et piloter les transformations créatrices de valeur, faire du système d'information un véritable actif au service de la stratégie de l'entreprise.



Solucom est coté sur Euronext Paris et intégré à l'indice Tech40. Solucom est éligible au PEA-PME et qualifié « entreprise innovante » par BPIFrance.

Solucom

Pascal IMBERT

Président du directoire

Tél. : 01 49 03 20 00

Sarah LAMIGEON

Directrice de la communication

Tél. : 01 49 03 20 00

Actus Finance

Mathieu OMNES

Relations analystes - investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 92

Nicolas BOUCHEZ

Relations presse

Tél. : 01 53 67 36 74